

pour bien savoir les choses, il faut en savoir le détail, et, comme il est presque infini, nos connaissances sont toujours superficielles et imparfaites"

LA ROCHEFOUCAULD

INTRODUCTION GENERAL &

APPROCHE METHODOLOGIQUE

/)/ous devons avouer que le choix de ce sujet s'est imposé à nous pour plusieurs raisons :
La première raison est d'ordre professionnel, en effet, nous avons signé un engagement de huit ans qui nous lie au Ministère Marocain de l'Education Nationale. Ce travail constitue donc une investigation sur le système scolaire au sein duquel nous allons travailler.

La deuxième raison est une constatation qui date de longtemps. Après vingt cinq années d'indépendance, la recherche en matière d'éducation est inexistant au Maroc, pourquoi ? Bien sûr, nous n'avons pas la prétention de combler à nous seul cette lacune, notre souhait le plus cher est de contribuer à la naissance d'un vaste mouvement de recherche, dans le domaine éducatif, qui ne peut être que bénéfique au développement du Maroc.

La troisième raison est en relation directe avec notre vie quotidienne. Nous habitons un quartier populaire de Casablanca, où le dualisme est présent dans de nombreux secteurs : architecture, économie, enseignement etc...

Ce dualisme est présent aussi en l'homme lui même. Etudiant Marocain en Sciences de l'Education, nous avons choisi d'étudier cette situation de dualisme culturel dans le cadre d'une thèse de Doctorat

Le cadre conceptuel d'une telle étude appelle quelques explications. La définition de la notion de dualisme culturel est en effet une entreprise difficile. Aussi bien, comme le montre Michel de Coster (I), il n'existe pas de théorie dualiste "c'est à dire un ensemble systématisé de connaissances relatives à un objet" Il explique le modèle de la Société dualiste par la présence, dans les pays en voie de développement, de deux

(I) Michel de Coster, "Le modèle de la Société dualiste dans les sciences humaines", cahiers internationaux de sociologie, Paris, P.U.F, Juillet-Déc 1970, Vol XLIX pp 69 - 82.

types différents de modes de relations culturelles : un mode de relation moderne et un autre, traditionnel. Cette situation héritée de la période coloniale, a laissé subsister dans ces pays deux types de cultures différentes : celle du pays colonisé et celle du pays colonisateur.

Luis Beltran (2) traite aussi du système dualiste, qu'il définit comme l'existence, au sein d'une Société, d'une scission entre secteurs culturels (avec leur projection respective dans les autres secteurs de la vie sociale) dont l'un est d'origine locale, constitué par une ou plusieurs cultures autochtones, et dont l'autre, fondé sur une culture étrangère teintée d'apport autochtone, oriente le dynamisme du système tout entier.

Pour Jean POIRIER (3), le dualisme culturel est la conséquence de contacts plus ou moins violents entre deux Sociétés différentes, dont l'une dominait l'autre (cas de la situation coloniale). La remarque la plus importante qu'il formule est que le dualisme culturel des nations issues de la colonisation est d'ordre structural ; c'est à dire que ces nations sont construites sur le couplage d'éléments antagonistes et ce sont ces éléments qui fondent leur unité nationale et constituent le critère d'identité.

S'agissant du Maroc, et en vue d'appréhender autant que faire se peut la situation de dualisme culturel, il convient au préalable, de donner quelques éclaircissements sur la situation culturelle du pays.

D'une façon schématique, au sein de la "Société Marocaine" le champ culturel est organisé en fonction de trois pôles différents :

-
- (2) Luis Beltran : "Dualisme et pluralisme en Afrique Tropicale indépendante" in cahiers internationaux de sociologie, n° 11, pp 99-118
- (3) Jean Poirier : "La structure dualiste des nations nouvelles", in Revue de psychologie des peuples, N°3, 1967, pp 296-310

I - La culture Populaire : Elle traduit les spécificités sociales, linguistique et géographique qui sont le produit des différenciations régionales. Elle s'exprime en arabe dialectal ou en berbère, qui sont les deux langues maternelles des marocains. Cette culture possède un riche patrimoine, représenté par les diverses manifestations culturelles qui sont le reflet des contingences historiques et géographiques. La culture populaire n'est pas prise en charge par l'Etat, elle tend de plus en plus à être folklorisée.

II - La culture Nationale : Elle est l'outil pour lequel l'Etat cherche à légitimer son pouvoir, elle est liée à l'existence d'une langue nationale qui fonctionne comme véhicule de cette culture. La langue nationale officielle (I) est aussi la langue du Coran. La culture nationale possède un patrimoine composé de l'héritage culturel arabo-musulman et de la production moderne en arabe classique. Ce patrimoine est reproduit par le biais des institutions officielles, en particulier l'institution scolaire.

III - La culture Occidentale : Elle est le produit de la colonisation et représente "la modernité". Elle s'exprime essentiellement en français, qui est la langue de la sélection sociale. La culture occidentale-française-couvre de nombreux domaines elle est aussi reproduite par le biais de l'institution scolaire.

Cette présentation sommaire de la situation culturelle au Maroc nous permet de constater que les cultures qui sont l'objet d'une transmission au niveau de l'enseignement sont : la culture arabo-musulman nationale d'expression arabe classique et la culture occidentale d'expression française. Ce sont ces deux cultures qui représentent le dualisme culturel existant au sein du système scolaire marocain.

(I) Préambule de la constitution du 7 Décembre 1962 "Le royaume du Maroc Etat Souverain, dont la langue officielle est l'Arabe ... on retrouve la même disposition dans la constitution de 1970 et dans celle actuellement en vigueur du 10 Mars 1972.

/-)vec son accession à l'indépendance, en 1956, le MAROC, s'est trouvé confronté aux problèmes de la décolonisation et de la reconstruction de l'Etat. L'une des premières tâches fût l'élaboration d'une nouvelle politique scolaire, dont le but primordial était de rendre à la culture nationale la place qui était occupée, jusque là, par la culture et la langue françaises. Mais si le but proclamé était légitime et justifié, son application présentait des difficultés énormes. En effet, c'est sous la forme d'un véritable dilemme que se présentait le problème scolaire du MAROC indépendant. D'une part, il fallait assurer le développement rapide du pays, et, pour cela, se servir du système scolaire hérité du protectorat, d'autre part, il fallait rechercher et retrouver une identité nationale, ce qui nécessite le refus de l'idéologie du colonisateur, laquelle se manifestait, entre autres, dans son système scolaire.

Finalement, les responsables marocains de l'époque ont opté pour une solution de compromis. Ils ont gardé le système scolaire français et on décidé d'élaborer une politique marocaine de l'enseignement à long terme. Cette politique était axée autour de quatre objectifs, à savoir :

- I - La généralisation de l'enseignement
- 2 - L'arabisation de tous les programmes scolaires
- 3 - L'unification de tous les systèmes scolaires existant au sein d'une même structure
- 4 - La marocanisation et la formation des cadres

Le but de cette politique scolaire était donc de créer une école nationale, tant par sa structure que par son contenu.

Mais force est de constater que, après vingt cinq années d'indépendance, le système scolaire marocain, par ses structures ainsi que son contenu, entretient le dualisme culturel. A l'intérieur de l'école marocaine, le champ culturel est organisé en fonction de deux pôles différents. D'une part la culture nationale arabo-musulmane, d'expression arabe classique, et, d'autre part, la culture occidentale, d'expression française. D'où ma problématique :

Quelle est la politique scolaire du MAROC à l'égard du dualisme culturel ? Comment se manifeste t-elle, depuis l'indépendance dans l'enseignement primaire et secondaire à CASABLANCA ??

A cette fin, nous avons adopté un plan qui s'articule autour de quatre parties :

A - Dans une première partie, l'analyse des deux types d'enseignement qui ont coexisté pendant la période coloniale : l'enseignement traditionnel arabo-musulman et l'enseignement moderne "Franco-Marocain", va nous permettre d'établir comment s'est instauré le dualisme culturel dans l'enseignement et ensuite de connaître les différences entre ces deux types d'enseignement au niveau de l'organisation des contenus et des méthodes.

B - Dans la deuxième, nous allons étudier la politique scolaire suivie par le MAROC après son accession à l'indépendance pour connaître les éléments de continuité et de rupture entre l'enseignement colonial et l'enseignement post-colonial, ensuite pour savoir dans quel sens s'est orientée cette politique à travers l'analyse de ses objectifs et leur évaluation.

C - Le but de la troisième sera de montrer comment se manifeste le dualisme culturel à Casablanca et quelle est la politique scolaire à son égard. Nous présenterons dans cette partie les résultats de l'enquête que nous avons effectuée à Casablanca, auprès des différents partenaires sociaux concernés.

D - Dans la quatrième, nous consacrons un premier chapitre aux propositions des différents partis politiques et organisations syndicales pour savoir s'ils ont une autre politique scolaire face à la politique officielle, ou bien poursuivent - ils, à travers certains thèmes mobilisateurs, d'autres objectifs. Le deuxième chapitre propose une analyse personnelle de cette situation de dualisme culturel ainsi que certaines réformes concernant ce sujet.

Dans le cadre de la préparation de cette thèse, nous avons procédé aux démarches suivantes :

1 - Nous avons effectué un travail de recherche bibliographique dans différents centres et bibliothèques, aussi bien en France qu'au Maroc. Le but de cette investigation était de nous fournir des informations concernant l'enseignement au Maroc et dans la ville de Casablanca pendant la période coloniale, vu qu'il est impossible de traiter de la situation de dualisme culturel sans se référer à cette période .

2 - Nous avons procédé à une analyse de contenu des textes officiels concernant l'enseignement au Maroc, plus particulièrement les textes relatifs au problème étudié.

Cette analyse a porté sur les textes suivants:

a) - les Dahirs et les decrets royaux ainsi que les arrêtés ministériels, que nous avons consulté, dans les B.O.R.M. (bulletins officiels du royaume du Maroc) à l'imprimerie officielle de Rabat et au Ministère de l'Education Nationale.

b) - Les différents plans de développement économique et social du Maroc de (1960 à 1981) que nous avons consultés au Ministère du Plan et de la formation des cadres à Rabat.

c) - Les discours et les conférences de presse des Ministères de l'Education Nationale (de 1956 à 1981) que nous avons recueillis dans les archives de certains journaux marocains (Le Petit Marocain, La Vigie, Le Matin du Sahara, Maroc Soir).

d) - Les discours de S.M. le Roi Hassan II, relatifs à la question de l'enseignement, que nous avons recueillis dans diverses publications.

e) - Les statistiques Officielles de l'enseignement que nous avons consultés, au Ministère de l'Education Nationale à RABAT.

f) - Les comptes rendus des colloques et des séminaires concernant l'enseignement au Maroc que nous avons recueillis dans différentes publications .

Nous pensons que l'intérêt de cette démarche est considérable car ces textes représentent le courant officiel dans l'élaboration de la politique scolaire marocaine, Grâce à l'analyse de leur contenu, nous pourrions évaluer cette politique .

3 - La troisième démarche consistait dans une enquête effectuée dans la ville de CASABLANCA, dont le but était de savoir comment est perçue la situation de dualisme culturel par les différents partenaires sociaux concernés, à savoir :

- les enseignants
- les enseignés
- les parents d'élèves

Cette enquête s'est déroulée en deux temps. Dans un premier, grâce à l'autorisation du Ministère de l'Education Nationale, nous avons effectué une enquête dans plusieurs établissements scolaires à Casablanca. Elle a touché les enseignants avec qui nous avons eu des entretiens individuels. Ceux ci représentent en effet, à notre avis, un partenaire privilégié, car ils sont confrontés quotidiennement à cette situation de dualisme culturel.

Dans un deuxième temps, nous avons procédé à des entretiens libres avec les autres partenaires sociaux. Toutes les réponses recueillies furent soumises à une analyse de contenu

Notre recherche s'impose, dans sa démarche méthodologique ainsi que dans ses analyses, une double limitation : une limitation dans l'espace, puisqu'elle se réfère surtout au cas de la ville de Casablanca, est une limitation dans le temps, car elle couvre la période qui va de 1956 à 1981. Cependant, il est indispensable d'effectuer un retour à la période coloniale - 1912 - 1956, afin de saisir la totalité du problème .

Le choix de la ville de Casablanca ne répond pas à des raisons subjectives. C'est un choix raisonné dans la mesure où elle possède des caractéristiques qui font d'elle une ville à part dans notre pays. Casablanca est la plus grande cité du Maroc, aussi bien en ce qui concerne la population (environ 4 Millions d'habitants) que l'économie (près de 70 % de l'activité économique du pays). Quant aux effectifs scolaires, elle se place au premier rang, qu'elle occupe aussi, pour ce qui est des différents types d'enseignement existants (privé, public, français, originaire etc....). De plus - l'histoire le prouve - elle a toujours constitué le fer de lance en matière de changement ou de résistance au changement. Enfin, nous estimons qu'elle offre le lieu privilégié pour étudier ce phénomène de dualisme culturel, car c'est là qu'il se manifeste avec le plus d'acuité.

Ainsi limité dans l'espace, notre champ d'investigation l'est également dans le temps puisqu'il s'étend de 1956 à 1981. Le choix de ces dates est à la fois arbitraire et justifié. Il est arbitraire dans la mesure où l'histoire de l'éducation au Maroc ne commence évidemment pas à la première ni ne s'arrête à la seconde. Néanmoins ce choix nous paraît justifié :

1956 marque un "changement" parce que c'était l'année de l'indépendance politique du Maroc; 1981 est une année charnière, qui marque la fin du 5e plan de développement (1978 - 1980) et le début du 6e plan (1981 - 1985).

Nous tenons à préciser que ce travail est celui d'un chercheur solitaire, donc loin d'être parfait. Embrasser seul un sujet aussi vaste et complexe est une entreprise très difficile. Nous avons essayé, dans la mesure des possibilités qui nous étaient offertes, d'avoir une vision globale du problème. En plus du discours officiel, le point de vue des autres partenaires sociaux n'a pas été omis, car nous pensons que les problèmes de l'éducation concernent le peuple tout entier.

Il est indispensable, enfin, de signaler les difficultés que nous avons rencontrées au cours de l'élaboration de ce travail. Signalons d'abord la très grande rigidité administrative et le manque d'encouragement, de la part de certains responsables de l'administration, pour les recherches effectuées au Maroc. Il faut noter à ce sujet que l'Etat n'a pas de politique dans ce domaine.

Il y a aussi la méfiance et la peur de la remise en cause, que nous avons rencontrées presque à tous les niveaux.

Nous signalons une autre difficulté de taille, celle de la documentation relative à l'éducation au Maroc. En plus de sa carence, elle est dispersée dans différentes administrations ce qui exige un temps considérable pour le recueillir. Les responsables marocains doivent absolument étudier cette question et lui trouver des solutions afin de promouvoir une recherche nationale qui ne peut être que bénéfique pour le développement du Maroc.